

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 03795

Numéro SIREN : 888 077 112

Nom ou dénomination : CAPITAL ADN

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2021 sous le numéro de dépôt 4355

CAPITAL ADN
Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €
Siège social : 1 Bis Quartier Expert Sud – 33720 CERONS
RCS BORDEAUX 888 077 112

ACTE UNANIME DES ASSOCIES EN DATE DU 4 FEVRIER 2021

Les Soussignées :

- **La société CAP HORN PROMOTION**, Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 1 bis Quartier Expert Sud – 33720 CERONS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 488 963 042,
Représentée aux présentes par Monsieur Laurent THURIN, Gérant,
Propriétaire de MILLE CINQUANTE (1.050) actions.
- **La société LHR PROMOTION**, Société par actions simplifiée de 3.000 €, dont le siège social est 15 rue du 19 janvier – 92380 GARCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n° 883 928 558,
Représentée aux présentes par Monsieur Corentin HAUTECOEUR, Président,
Propriétaire de NEUF CENTS (900) actions
- **La société ADVINITY CAPITAL**, Société par actions simplifiée au capital de 72.900 €, dont le siège social est 15 rue du 19 janvier – 92380 GARCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n° 812 463 313,
Représentée par la société HAUTECOEUR & ASSOCIES, en qualité de Présidente, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Corentin HAUTECOEUR,
Propriétaire de MILLE CINQUANTE (1.050) actions.

Propriétaires de la totalité des TROIS MILLE (3.000) actions de DIX euros (10 €) de valeur nominale chacune composant le capital de la société CAPITAL ADN,

Seules associées de la société CAPITAL ADN, désignée entête des présentes, ont pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission de Madame Séverine HENRIQUES en qualité de Directeur Général de la Société,
- Constatation de la démission de Madame Séverine HENRIQUES en qualité de membre du Comité Stratégique de la Société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés prennent acte de la démission de Madame Séverine HENRIQUES de ses fonctions Directeur Général de la Société, notifiée à la Société en date du 4 février 2021.

Les Associés décident d'accepter sa prise d'effet à compter de ce jour.

Les Associés décident de ne pas pourvoir à son remplacement.

DEUXIEME DECISION

Les Associés prennent acte de la démission de Madame Séverine HENRIQUES de ses fonctions de membre du Comité Stratégique de la Société, notifiée à la Société en date du 4 février 2021.

Les Associés décident d'accepter sa prise d'effet à compter de ce jour.

Les Associés décident de ne pas pourvoir à son remplacement.

TROISIEME DECISION

Les Associés décident de donner tous pouvoirs au cabinet d'avocats SELARL DMV AVOCATS, domiciliée 1 rue du Courant – Immeuble Le Delta – 33310 LORMONT, pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions précédentes.

Le présent acte sera signé par le procédé Docusign. A cet effet, les signataires indiquent leurs adresses courriel permettant l'utilisation d'un tel procédé, savoir :

- La société CAP HORN : l.thurin@capital-adn.fr
- La société LHR PROMOTION : chautecoeur@advinity-capital.com
- La société ADVINITY CAPITAL : chautecoeur@advinity-capital.com

Le présent acte a été généré le 4 février 2021, pour signature électronique des Parties via la technologie de signature et de cryptographie DocuSign™ (www.docusign.com) sous le numéro d'enveloppe unique figurant sur chaque page en entête.

Le certificat de signature électronique se trouve à disposition des Parties sur le site www.docusign.com.

Le présent acte, qui constate la décision unanime des associés en date du 4 février 2021, sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

Fait le 4 février 2021

En 1 exemplaire signé par voie
électronique

La société CAP HORN

Représentée par Laurent THURIN

DocuSigned by:
Laurent THURIN
D246235582CC40E...

La société LHR PROMOTION

Représentée par Corentin HAUTECOEUR

DocuSigned by:
Corentin HAUTECOEUR
84D913E3A76A4F9...

La société ADVINITY CAPITAL

Représentée par Corentin HAUTECOEUR

DocuSigned by:
Corentin HAUTECOEUR
84D913E3A76A4F9...